

**RAPPORT  
ANNUEL 2018**

---

**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE 2019**



## Billet du président

*Bref rappel : depuis 4 ans, je reviens sur les débuts de ma carrière sportive, mon apprentissage de spéléologue et mes premières randonnées et aventures souterraines. L'année dernière j'étais arrivé à un moment où je venais de m'inscrire à une expédition de six mois en 1975 dans la jungle entre la Papouasie et Irian Jaya, mais devais recevoir des détails.*

... Je compris tout de suite que le planning initial était en fait déjà en place : il s'agissait de la Papouasie avec un camp de base à Telefomin, pas loin du mur Hindenburg, un bloc calcaire d'une hauteur de 2000m qui laissait entrevoir la possibilité de trouver la grotte la plus profonde du monde, mais c'est tout. Il fallait trouver les moyens d'y aller et financer une expédition de six mois. Bien que tout le monde ait travaillé nous nous sommes mis à écrire des lettres aux sociétés susceptibles de nous soutenir. Il est bien possible que j'aie dû renoncer à la spéléologie pendant cette période. En 1974 il n'y avait pas d'ordinateurs mais nous avons trouvé à l'université des machines à écrire avec des bandes de téléimpression que, avec un peu d'imagination, nous avons utilisées comme une sorte de « copier/coller ». Plus de 2000 « demandes » ont été envoyées ; nous avons obtenu l'appui de la duchesse de Kent et reçu beaucoup de dons en nature. Une grande partie du sucre que nous avons reçu a dû être revendue sur le marché mais la plupart des marchandises ont été transportées en bateau y compris la margarine, la farine et les installations pour brasser la bière (il s'agissait d'une expédition comportant surtout des Anglais...).

Je donnai mon congé au travail pour la fin de l'année et puis : désastre. Nous n'avons pas pu obtenir des billets d'avion gratuits et le tout s'est trouvé en suspens. Par chance j'ai pu reprendre mon travail et pendant les six mois qui ont suivi nous avons pu décrocher un prêt de £ 5000 de Yorkshire Bank et tout le monde a donné £ 700 ou £ 800 (le salaire annuel d'un enseignant à l'époque). Il me restait un peu d'argent et je me suis renseigné dans un « pub » auprès d'un avocat qui m'a dit qu'il me fallait acheter une maison. Le lendemain je suis passé voir une régie qui offrait des maisons pas encore construites et m'a assuré qu'il ne fallait que procéder à un dépôt de 5% et obtenir une lettre de mon employeur pour confirmer que j'étais bien employé. J'ai obtenu la lettre et j'ai donné mon congé définitif le lendemain. J'avais déjà prêté ma voiture à un ami.

Nous sommes partis au mois de juin 1975 et, bien sûr, nous avons constaté à l'aéroport que nos bagages étaient trop lourds. Par une température de près de 30 degrés nous nous sommes transformés en « bonhommes Michelin », cordes autour de la taille, couche sur couche de vêtements lourds et imperméables. Nous sommes tout juste passés par la porte de l'avion. Mais nous étions en route !

A Port Moresby (qui faisait partie de l'Australie à l'époque) nous avons dû attendre une ou deux semaines avant de prendre un vol à Mount Hagen et après une deuxième attente un avion-cargo à Telefomin et puis c'est là où l'aventure a vraiment commencé. Notre vol de Hong Kong a en effet survolé la Papouasie et nous n'avons vu qu'une île sous d'épais nuages d'où émergeaient quelques sommets couverts de jungle et déjà je trouvais cette approche inquiétante : maintenant on voyait les choses de près ! Notre avion était surchargé et le pilote a compris que nous n'arriverions pas à survoler le premier col et qu'il serait nécessaire de réaliser quelques spirales pour gagner de l'altitude. Juste avant la descente, alors qu'on ne voyait toujours que des sommets qui sortaient des nuages, le pilote et le co-pilote n'étaient pas d'accord sur la position exacte de l'avion et ils ont ouvert une grande carte en papier qui bloquait leur vue. Après avoir replié la carte le pilote a annoncé qu'il voyait un trou dans les nuages et a placé l'avion en position de descente presque verticale. Je me souviens avoir eu la sensation d'un parachutiste en vol libre. Mais nous avons atterri et sommes sortis de l'avion sur une piste entourée d'indigènes accroupis qui nous regardaient dans un silence total...

Paul Everett  
Président



# Table des matières

Billet du président	1
Table des matières	3
Ordre du jour de l'assemblée générale du 21 avril 2018	4
Rapport du président	5
Rapport technique	7
Rapport du webmaster	13
Rapport financier	14
Comptes 2018	16
Rapport des vérificateurs des comptes	19
Rapport de la coordinatrice des courses	20
Procès-verbal de l'assemblée générale 2018	22
Statuts	28



Courriel : [info@geneverando.ch](mailto:info@geneverando.ch)

Site internet : [www.geneverando.ch](http://www.geneverando.ch)

Adresse postale : GenèveRando, 1200 Genève

© Reproduction même partielle interdite sans l'accord de GenèveRando

# 46<sup>e</sup> assemblée générale de GenèveRando

## Samedi 13 avril 2019 à 10h15

à la Maison du Terroir, route de Soral 93, 1233 Bernex

### Ordre du jour

1. Désignation des scrutateurs
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 avril 2018
3. Rapport du président
4. Rapport technique
5. Rapport de la coordinatrice des courses
6. Rapport financier
7. Comptes 2018
8. Rapport des vérificateurs des comptes
9. Discussion sur ces rapports et approbation des comptes et du budget
10. Décharge au comité et au trésorier
11. Elections comité et vérificateurs des comptes
12. Fixation de la cotisation 2020
13. Votations: modifications du logo et des statuts
14. Propositions individuelles  
(selon l'article 14 des statuts, elles doivent parvenir à la présidence au moins 15 jours avant l'assemblée).

### Accès par les transports publics:

Arrêt: Lully: Maison du Terroir

- depuis P+R Bernex: bus 42 dép. 09h45; arr. Maison du Terroir 09h50

- depuis place Bel-Air: tram 14 (venant de Cornavin): dép. 09h14, arr. Confignon-Croisée:09h39

changement: bus 42: dép. 09h46; arr. Maison du Terroir 09h50

Important: Les possibilités de stationnement à Lully sont très limitées. Nous ne pouvons que recommander l'utilisation des transports publics.



# Rapport du président pour l'année 2018

Notre comité se compose de Paul Everett (président), Christiane Linemann (vice-présidente), Irmgard Flörchinger, Margrit Gugelmann, Claude Guignard, Lucy Hebler, Virginie Noël et Stéphanie Portal. Notre responsable technique, François Niggli, et Luc Deley, de l'OCAN (Office cantonal de l'agriculture et de la nature) assistent à nos séances de comité avec voix consultative. Irmgard Flörchinger a été acceptée membre de notre comité à notre assemblée générale 2018 et assume les tâches de webmaster depuis juillet 2018. Virginie Noël a demandé à quitter le comité, décision acceptée avec regret. Elle reste néanmoins ajointe de courses.

Nous cherchons toujours un trésorier ou une trésorière mais malgré nos appels répétés aucun membre n'a proposé ses services.

Le comité, à travers ses membres, est régulièrement en contact avec l'association Suisse Rando. Il a été représenté lors de la conférence des présidents ainsi qu'à l'assemblée générale de Suisse Rando. GenèveRando a assisté aux assemblées générales des associations romandes.

GenèveRando a participé aux manifestations suivantes où nous avons soit tenu un stand ou soit financé une partie du projet: Journée cantonale sur les sentiers de randonnée, Rallye Gourmand et Salon de la Montagne à Palexpo.

## **Suisse Rando**

Au début de l'année passée le comité a été un peu surpris par la présentation de Suisse Rando de son projet « reconnaissable comme une unité », projet tendant à rendre mieux visible la randonnée en Suisse par une présence publique uniforme. La proposition de l'époque de changer notre nom en Suisse Rando Genève et de remplacer notre logo a été présentée aux membres lors de notre dernière assemblée générale en indiquant que le comité était, après réflexion, favorable à ces changements. Il n'a pas été formulé de commentaires. Dans l'intervalle, après maintes séances à Berne et échanges de courriels, les associations cantonales n'ont cependant pas réussi à trouver un accord aussi important que souhaité. Finalement l'assemblée générale de Suisse Rando a réduit les objectifs et, en ce qui nous concerne, a décidé de simplement changer la manière d'écrire notre nom, qui devient Genève Rando au lieu de GenèveRando. Mais elle a adopté un logo uniforme pour Suisse Rando et les autres associations cantonales avec un poteau de balisage et l'écusson suisse. Cette proposition vous sera soumise pour ratification pendant l'assemblée générale.

## **Randonnées**

Au début de l'année 2018 nous avons présenté 65 randonnées dans notre programme papier mais pendant l'année nous avons ajouté 17 sorties sur notre site internet, por-

tant le total à 82 randonnées. Pour l'année courante les 64 randonnées proposées seront certainement complétées par des courses additionnelles. Pour nous conformer aux désirs de notre assurance nous avons décidé d'adopter l'échelle du CAS (T1, T2,..) pour indiquer la difficulté de nos randonnées, conservant cependant en parallèle les notations avec des étoiles(\*).

### **Finances**

Nos finances dépendent en partie du nombre de nos membres. A fin 2018 ce dernier s'élevait à 584 membres, en progression. L'approche directe reste le moyen le plus efficace pour recruter de nouveaux membres. Parlez de nos randonnées autour de vous et prenez quelques programmes pour les distribuer aux intéressés.

### **Balisage**

Lorsque j'ai commencé le balisage, j'estimais qu'il me faudrait 5 ans pour appliquer les normes de balisage de Suisse Rando aux chemins pédestres de notre canton. Je peux dire que cette année j'ai fait les corrections nécessaires sur les 95% du réseau de la rive gauche.

### **Sondages**

Nous avons prévu de vous présenter les résultats du sondage lancé en 2018. Un des buts consistait à apprendre s'il convenait de proposer davantage de sorties de une ou deux étoiles. Mais le retour s'est révélé si faible qu'il n'a pas été possible de connaître les souhaits des membres.

Paul Everett  
*Président*

# Rapport technique et promotion 2018

2018 a constitué une année clé pour le réseau genevois de chemins de randonnée. En effet, le 8 mai 2018, le Conseil d'Etat a adopté la première révision du plan directeur des chemins de randonnée pédestre. Cet outil de planification, institué par la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR), constitue la base sur laquelle se fonde le réseau suisse de sentiers de randonnée pédestre et que les autorités cantonales et communales sont tenues de prendre en compte.

Etant donné le fort développement du canton de Genève et les dispositions inscrites dans la loi d'application genevoise de la LCPR, il était nécessaire de réviser le plan directeur, dont la première version était entrée en vigueur en 2002. Entamés dix ans plus tard, les travaux de révision du plan initial étaient axés sur différents objectifs de qualité, sous l'angle d'un diagnostic global du réseau. La révision du plan directeur devait notamment permettre de diminuer la proportion de chemins munis d'un revêtement dur, c'est-à-dire impropre à la marche, de rendre le réseau plus attractif et d'adapter sa configuration au contexte actuel et futur.

Un travail de longue haleine, effectué par des mandataires expérimentés, piloté par l'Etat de Genève avec un important soutien de la part de GenèveRando et qui a abouti à un plan directeur révisé, fort d'une 50aine de mesures d'amélioration.



Exemple de mesure issue de la révision du plan directeur, région de Troinex. En haut: situation actuelle d'un cheminement muni d'un revêtement dur, le long d'une route ouverte à la circulation. En bas: chemin en revêtement naturel, fermé à la circulation et présentant un fort intérêt paysager.



En plus du plan proprement dit, chaque mesure fait l'objet d'une fiche détaillée, à laquelle s'ajoute un rapport détaillant la démarche adoptée et enrichissant les projets d'une vraie stratégie pour les dix ans à venir. Les objectifs de qualité y sont notamment définis, en y intégrant également des nouvelles thématiques telles que la promotion de la randonnée, le tourisme rural, la coordination entre acteurs ou encore l'introduction des offres proches de la randonnée et leur signalisation.

Les mesures, si elles sont toutes réalisées, permettront d'augmenter sensiblement la part de revêtement naturel du réseau genevois, faisant ainsi reculer la proportion de revêtement dur de 60 à 54%, dans un contexte où les possibilités sont très limitées.



Documents issus de la révision du plan directeur des chemins de randonnée pédestre.

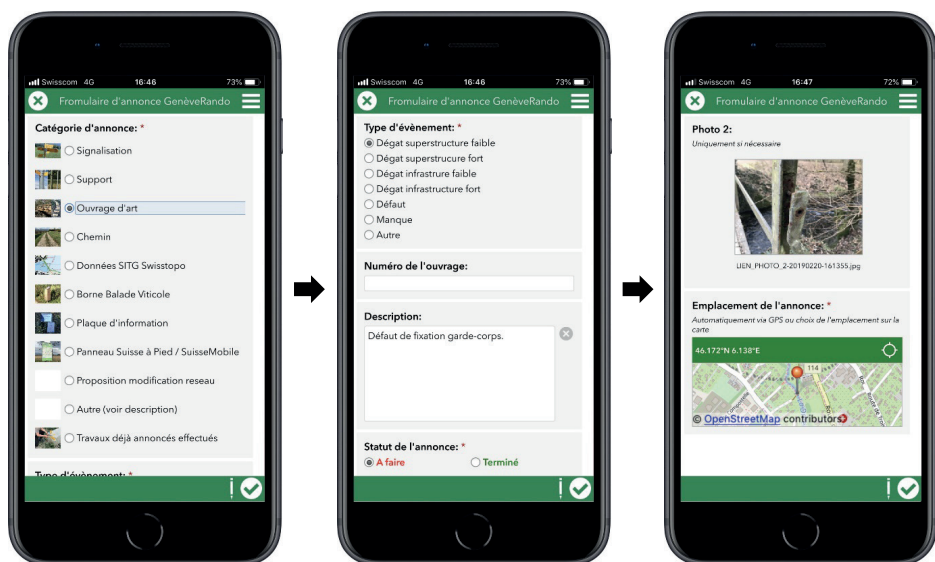
L'Etat de Genève et GenèveRando s'attèlent maintenant à la mise en œuvre de ces mesures, avec deux modifications notables réalisées fin 2018 par les baliseurs bénévoles l'association, sur le parcours de la Via Jacobi en Ville de Genève et sur sol carougeois ; une modification par ailleurs saluée par les pèlerins empruntant le chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

Un travail qui va se poursuivre durant les années à venir, car certaines mesures d'amélioration nécessitent une négociation avec de nombreux propriétaires privés. Une redéfinition des « itinéraires techniques », qui se matérialisent sur le terrain par les destinations inscrites sur les panneaux de signalisation, est également en cours puisqu'une majorité des mesures a un impact sur les indications inscrites sur les indicateurs jaunes, que ce soit au niveau des destinations ou des temps de marche. L'objectif consiste à mettre à jour ces informations, en tenant compte des modifications prévues sur le réseau et de façon à leur donner plus de sens.

Parallèlement à ces projets, la section technique de GenèveRando travaille comme chaque année activement à la surveillance et à l'entretien léger du réseau, principalement de sa signalisation. Une équipe de bénévoles très motivée prend en charge cet important travail. Comme en 2017, cette dernière est composée d'Annie Comte,

Victor Chiou, Valérie Mitchell, Zohra Tariket, Paul Everett, et Daniel Sandoz, les deux derniers étant chacun responsable de l'entretien d'une moitié du réseau, comportant au total 350 km. C'est ainsi que plus de 400 interventions ont été traitées par l'équipe en 2018! Un engagement extraordinaire qui mérite d'être salué; un grand merci à eux. La section technique s'est également dotée d'outils innovants développés par GenèveRando en 2017, en collaboration avec le service de géomatique de l'Etat de Genève, et introduits l'année passée afin d'optimiser la gestion de la surveillance et les transmissions d'information au sein et à l'extérieur de l'équipe.

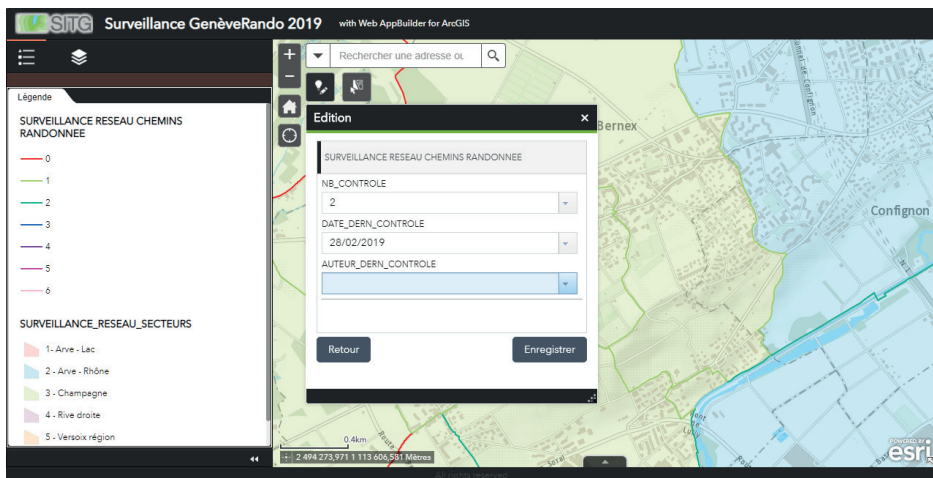
Les baliseurs bénévoles disposent maintenant d'une application mobile avec laquelle ils peuvent en quelques clics annoncer une observation ou un travail effectué, avec



L'application d'annonce mise au point par GenèveRando permet d'annoncer une observation ou un travail effectué, en quelques clics seulement.

une localisation précise et jusqu'à deux photos, directement depuis le terrain. Un outil flexible et performant, fonctionnant également sans couverture réseau mobile, permettant une exhaustivité et une immédiateté sans précédent dans la transmission d'informations. Sa simplicité et le temps gagné sur le plan du travail administratif sont appréciés par les bénévoles qui ont rapidement et courageusement adopté cette solution.

En complément de cet outil d'annonce, un géoportail qui permet aux responsables de la surveillance de saisir rapidement et simplement les tronçons du réseau contrôlés a également été mis en place par GenèveRando. Un vrai plus pour le suivi de la surveillance et la coordination entre intervenants.



Géoportail d'annonce et de suivi de la surveillance de la section technique de GenèveRando.

S'ajoutent à ces instruments différents outils de gestion, qui complètent un dispositif pouvant être considéré comme le plus développé de Suisse et qui suscite un intérêt allant au-delà des frontières genevoises. L'office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) s'est d'ailleurs inspiré de l'application d'annonce mise au point par GenèveRando pour se doter d'un outil permettant aux agriculteurs genevois d'annoncer facilement des problèmes phytosanitaires localisés et de les traiter le plus rapidement possible, avant que le phénomène se propage.

Enfin, pour en finir avec le volet technique, notons plusieurs projets de réfection lancés ou poursuivis durant l'année écoulée. Les plus importants concernent les sections de chemins situées entre le Moulin Fabry et le camping de l'Allondon, et à Chancy, en contre-bas de la route de Bellegarde. Bien que la concrétisation de ces projets prenne davantage de temps qu'initialement prévu, notamment suite à des difficultés au niveau du foncier, ils devraient néanmoins pouvoir aboutir en 2019, et constitueront alors une vraie plus-value pour ces chemins qui méritent le détour. Affaire à suivre donc.

Sur le plan de la promotion, GenèveRando a continué de participer en 2018 à l'organisation d'évènements permettant de promouvoir le réseau de chemins de randonnée et la campagne genevoise en général. La Journée cantonale sur les chemins de randonnée fait office de manifestation phare puisque la deuxième édition, coorganisée par l'Etat de Genève, GenèveRando, l'office de promotion des produits agricoles du canton de Genève (OPAGE) et les communes concernées a réuni 1200 personnes le 8 mai.



Sur le parcours de la journée cantonale sur les chemins de randonnée 2018.

Le parcours, balisé par les bénévoles de l'association, s'articulait autour des réserves naturelles longeant le Rhône, entre La Plaine et le barrage de Verbois. Grâce à des postes jalonnant le parcours, un public très varié a pu découvrir les richesses naturelles et historiques de la région; sans oublier l'agriculture, le terroir et la randonnée pédestre bien sûr!



De nombreux stands d'information ponctuaient le parcours de la manifestation, comme le poste sur la faune genevoise tenu par les gardes de l'environnement (gauche) et celui de GenèveRando (droite).

Un succès sans précédent qui a permis d'inscrire durablement la manifestation dans l'agenda des événements estivaux du canton. Rendez-vous est donc pris le 6 juillet 2019 pour un parcours à la découverte des nombreux trésors situés cette fois dans la région de la plaine de la Seymaz.

L'autre événement d'importance, qui fait maintenant partie des incontournables du genre, est bien sûr le Rallye Gourmand, dont la 5<sup>e</sup> édition a investi la plaine de l'Aire le weekend du 18 au 19 août. Ce sont à nouveau 700 personnes qui sont parties à la découverte des plaisirs gourmands qu'offre la campagne genevoise, tout cela le long d'un magnifique parcours imaginé et balisé par GenèveRando. et par un soleil radieux faisant honneur à l'évènement.



Etape du Rallye Gourmand 2018, sur le coteau de Bernex.

En 2019, l'OPAGE et GenèveRando vous donnent rendez-vous dans autre coin de la campagne genevoise, avec un parcours rempli de belles surprises. Ce sera le weekend du 10 au 11 août.

Notons également que GenèveRando a participé au Salon de la Montagne qui a rassemblé un peu plus de 20'000 visiteurs en marge des Automnales à Palexpo. Enfin, l'association a offert aux randonneurs qui parcourent la Balade Viticole « Entre Arve et Rhône » une nouvelle table panoramique, qui a été installée sur un belvédère situé dans la commune d'Avully, et qui propose une vue saisissante sur le Mandement et le Jura. Cette table vient compléter les trois autres installations du même type déjà financées par GenèveRando et les quelques 75 bornes d'information que comptent les trois itinéraires formant la Balade Viticole.



Table panoramique d'Avully.

François Niggli  
Responsable de la section technique

# Rapport du webmaster

Le webmaster de GenèveRando a pour mission de présenter les diverses activités de l'association sur son site web et d'assurer que ce site soit à jour à tout moment. Aussi, l'aspect visuel du site doit être le plus agréable et le plus intuitif possible afin que les visiteurs/euses aient toute facilité pour trouver les informations souhaitées. Le webmaster travaille en étroite collaboration avec la vice-présidente et le responsable technique afin d'assurer que les dernières informations utiles à la publication figurent sur le site. Lors de la 2<sup>e</sup> moitié 2018, GenèveRando a changé de webmaster et je voudrais remercier mon prédécesseur, Christophe Schulé, pour son travail effectué et l'excellent état de tous les aspects touchant aux communications électroniques.

## Système de gestion du contenu

Nous travaillons aussi en collaboration avec Suisse Rando, association faîtière et propriétaire du logiciel pour assurer des mises à jour régulières de l'application. N'hésitez pas à nous faire part de la nécessité de corrections ou de propositions d'améliorations.

## Newsletter

Vous êtes en moyenne plus de 65% à ouvrir la Newsletter et plus de 36% à cliquer sur les liens pour plus d'informations. C'est un beau témoignage de votre intérêt pour ce moyen de communication qui demande un certain effort à produire. A partir de 2019, la parution est désormais mensuelle pour assurer un contenu intéressant et diversifié. Toutes les dernières informations sur les courses, les chemins et les sentiers se trouveront sur le site, soit dans une vignette à droite ou bien dans l'onglet « News ».

## Quelques statistiques de visite de notre site

Le site de GenèveRando en 2018, c'est ainsi

- **Utilisateurs en moyenne:**
  - o Tous les mois: 1800
  - o Tous les jours: 76
  - o Toutes les semaines: 699
- **Un accès par utilisateur qui évolue vers les appareils mobiles:**
  - o Mobile et tablette: 55%
  - o Ordinateur: 45%
- **Les pages les plus consultées:**
  - o Page d'accueil: 24'748 vues
  - o Chemins: 6'478 vues
  - o Programme annuel: 19'277 vues
  - o Photos: 5'237 vues
  - o Randonnées: 8'539 vues

Il est intéressant de constater que 25 à 30% des clics sur nos pages nous parviennent à travers des sites de recherches. Geneverando.ch est donc aussi un instrument clef pour la promotion de notre association et le recrutement de nouveaux membres.

## Merci

Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui prennent le temps de contribuer au contenu. N'hésitez pas à envoyer vos photos sur [photos-geneverando@bluewin.ch](mailto:photos-geneverando@bluewin.ch).

Irmgard Flörchinger - Webmaster

# Rapport financier relatif à l'année 2018

**N**ous avons eu la chance, l'année dernière, de voir les comptes de GenèveRando se terminer avec un résultat positif qui se monte à CHF 9'124 contre une perte de CHF 340 en 2017. Cette amélioration, d'une ampleur inattendue, ne résulte pas de facteurs particuliers mais d'une conjonction d'éléments favorables, la plus grande partie des recettes ayant progressé par rapport à l'année précédente tandis que, de leur côté, la majeure partie des charges se sont réduites. Il ne faut pas penser qu'il s'agit d'une évolution appelée à se confirmer sur le long terme et les prévisions budgétaires pour 2019 laissent apparaître un résultat certes positif mais nettement plus réaliste que celui relativement exceptionnel de l'année 2018.

En effet, si un élément réjouissant réside dans le fait que, pour la deuxième année consécutive, le montant de nos recettes de cotisations a progressé, il y a toutefois des limites: les associations de randonnée sont légion à Genève. Par ailleurs, et malgré de petites variations d'une année à l'autre, nos charges ont un caractère fixe prononcé. En 2018 les variations nous ont été favorables. Mais notre influence reste limitée. Il appartient de les surveiller et au comité de tenter d'obtenir les meilleures prestations au meilleur coût.

Comme nous l'avons déjà expliqué, le compte de résultat annuel de GenèveRando regroupe diverses activités, diversement financées. Le compte de résultat n'a souvent pas été considéré comme suffisamment clair. Nous avons tenté cette année de vous le présenter regroupé par nature de produits et de charges, dans l'ordre des activités ci-dessous.

GenèveRando a quatre activités principales

- l'organisation de randonnées, financée par les cotisations, qui servent également à couvrir le coût de l'administration de l'association
- les randonnées, que financent les participants
- la promotion de la randonnée, les chemins et le maintien du balisage, financés par Suisse Rando
- la réalisation du balisage et la contribution à la réalisation et au maintien des cheminements, mandat exécuté pour l'Etat de Genève qui le finance intégralement.

Les randonnées doivent au moins couvrir leurs charges ; tel a été le cas. Les abonnements reçus à «randonner.ch» doivent dans la mesure du possible correspondre à leur charge, compte non tenu d'envois promotionnels. Mais tout ne pouvant pas être gratuit, nos membres participent pour moitié environ au coût des manifestations internes. Et surtout notre plus grande recette, la participation aux bénéfices de Suisse Rando, ne sert pas à couvrir les charges courantes mais part au fonds Suisse Rando qui sert

à financer toutes nos dépenses extraordinaires, celles liées au balisage que l'Etat ne couvre pas ainsi que celles découlant tant de la promotion de notre association que de la randonnée en général. Ce fonds a ainsi couvert en 2018 le montant relativement considérable de CHF 65'300. Le mouvement des fonds Suisse Rando et balisage, dont nous donnons le détail, doit figurer au compte de résultat mais il ne l'influence pratiquement pas. Nous l'indiquons séparément au bas des produits et au bas des charges.

En conclusion le fait que les comptes de GenèveRando présentent un résultat positif montre qu'elle a pu, en 2018, assumer les charges liées à l'organisation de randonnées et celles de son administration courante par le moyen de ses recettes ordinaires.

La situation financière de GenèveRando est saine. A fin décembre 2018 ses seuls actifs consistent en liquidités, déposés pour l'essentiel chez PostFinance, pour un total de CHF 474'000. Même si tous ces fonds appartiennent bien à notre association ils ne sont pas disponibles sans retenue. Donc il ne faut surtout pas penser que nous pouvons y puiser à notre guise. Certes, il y a de l'argent mais les 74% représentent la contrepartie des fonds Suisse Rando et balisage, dont l'utilisation n'est pas libre; début 2019 il faudra payer les charges de fin 2018 et enfin nous avons reçu des avances sur les cotisations et les séjours de 2019. En fin de compte seuls CHF 66'300 constituent la fortune de l'association. Normalement les dépenses annuelles ordinaires doivent rester dans le cadre des recettes, soit environ CHF 30'000. La fortune apparaît donc adaptée à nos besoins. Le but de notre association ne consiste pas à réaliser des bénéfices mais à assurer des prestations à ses membres.

Tout ceci n'est cependant possible que parce que nous disposons de chefs de course actifs qui éprouvent du plaisir à vous proposer bénévolement de nombreuses randonnées. Nous les en remercions. Nos baliseurs parcourent infatigablement nos chemins, tout aussi bénévolement. Et les membres de notre comité qui assument l'exécution des tâches principales y consacrent beaucoup de leur temps en espérant ainsi contribuer à la bonne marche de l'association.

Je vous demande d'accepter les comptes qui vous sont présentés et de m'en donner décharge.

Claude Guignard  
*Expert-comptable diplômé*



# Bilan au 31 décembre 2018

	31.12. 2018	31.12. 2017
	CHF	CHF
<b><u>Actifs</u></b>		
PostFinance	421 228	345 503
Banque Cantonale de Genève	52 744	52 736
Liquidités	<b>473 972</b>	<b>398 239</b>
Débiteurs	0	30 367
Produits à recevoir	0	40
Débiteurs et actifs transitoires	<b>0</b>	<b>30 407</b>
<b><u>Total des actifs</u></b>	<b>473 972</b>	<b>428 646</b>
<b><u>Passifs</u></b>		
Charges à payer	35 421	35 327
Factures à recevoir	182	182
Produits reçus d'avance	20 780	21 735
Créanciers et passifs transitoires	<b>56 383</b>	<b>57 244</b>
Fonds Suisse Rando	327 921	287 168
Fonds balisage	23 364	27 054
Fonds	<b>351 285</b>	<b>314 222</b>
Total des engagements et des fonds	<b>407 668</b>	<b>371 466</b>
Fortune de l'association :		
Etat au 1er janvier	57 180	57 520
Résultat bénéficiaire / déficitaire (-) de l'année	9 124	-340
Etat au 31 décembre	<b>66 304</b>	<b>57 180</b>
<b><u>Total des passifs</u></b>	<b>473 972</b>	<b>428 646</b>

# Compte de résultat de l'année 2018

	<i>Prévisions budgétaires</i>		
	2019 CHF	2018 CHF	2017 CHF
<b><u>Produits</u></b>			
Cotisations des membres	23 500	23 620	22 615
Dons	0	577	115
Recettes manifestations internes	4 500	4 648	4 920
Vente de marchandises	200	232	0
Produits financiers	0	10	10
Recettes des randonnées	80 000	94 034	79 648
Abonnements reçus pour "randonner.ch"	3 000	3 300	3 630
Participation au résultat d'exploitation de Suisse			
Rando	90 000	105 828	86 699
Honoraires mandats publics (Etat de Genève)	55 000	57 275	57 434
	<b>256 200</b>	<b>289 524</b>	<b>255 071</b>
Utilisation (dissolution) du fonds Suisse Rando	75 000	65 263	83 210
Utilisation (dissolution) du fonds balisage	3 500	3 690	3 313
<b><u>Total des produits</u></b>	<b>334 700</b>	<b>358 477</b>	<b>341 594</b>
<b><u>Charges</u></b>			
Dépenses coordination randonnées	4 000	3 324	3 694
Dépenses d'information	3 000	2 739	3 816
Cotisation Suisse Rando	4 300	4 000	4 293
Frais généraux du comité	1 700	1 630	691
Charges administratives	2 000	1 685	2 992
Frais postaux et bancaires	3 000	2 772	3 171
Dépenses des randonnées	77 000	87 405	76 490
Abonnements payés pour "randonner.ch"	4 300	4 740	6 000
Dépenses manifestations internes	9 000	8 225	9 801
Charges portées au fonds Suisse Rando	75 000	65 262	83 210
Charges portées au fonds balisage	3 500	3 300	3 313
Dépenses pour mandats publics (Etat de Genève)	55 000	58 255	57 397
	<b>241 800</b>	<b>243 337</b>	<b>254 868</b>
Dotation (augmentation) du fonds Suisse Rando	90 000	106 016	86 699
Dotation (augmentation) du fonds balisage	0	0	367
<b><u>Total des charges</u></b>	<b>331 800</b>	<b>349 353</b>	<b>341 934</b>
<b>Résultat bénéficiaire / déficitaire (-) de l'année</b>	<b>2 900</b>	<b>9 124</b>	<b>-340</b>
	<b>334 700</b>	<b>358 477</b>	<b>341 594</b>

## Mouvement du fonds Suisse Rando en 2018

		CHF
Solde au 1er janvier 2018		287 168
Versement de Suisse Rando	105 828	
Prix d'achat en 2017 de matériel publicitaire vendu en 2018	188	106 016
		<u>393 184</u>
Utilisation (dissolution) :		
Honoraires du responsable de la section technique	33 171	
Prestations de la trésorière	14 400	
Journée cantonale des chemins de randonnée	6 239	
Participation au coût d'impression des programmes 2019	5 107	
Frais d'impression du rapport annuel	2 109	
Table d'orientation d'Avully (solde)	1 861	
Déplacements à des manifestations officielles	747	
Participation à divers cours de formation	537	
Dépliant "Randonner à Genève"	465	
Participation au stand de "Genève Montagne"		
à Palexpo (Foire d'Automne - Automnales)	327	
Cotisation à l'association "Genève Montagne"	300	-65 263
		<u>-65 263</u>
Solde au 31 décembre 2018		<u>327 921</u>

## Mouvement du fonds balisage en 2018

Solde au 1er janvier 2018		27 054
Utilisation (dissolution) :		
Abonnements TPG des baliseurs	2 600	
Achat de divers petit matériel pour la pose et l'entretien des panneaux de balisage	700	
	<u>3 300</u>	
Couverture du solde des dépenses pour mandats publics	390	-3 690
		<u>-3 690</u>
Solde au 31 décembre 2018		<u>23 364</u>

## RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

de

### **GenèveRando**

pour l'année 2018

---

Chères amies, chers amis de GenèveRando,

Conformément au mandat que vous nous avez confié lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 avril 2018, nous avons vérifié le bilan et le compte de résultat de l'année 2018 de notre association.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comptable et au comité. Notre mission consiste, à l'aide de notre vérification, à exprimer une opinion sur ces comptes annuels.

Nous avons contrôlé les comptes annuels en procédant à des examens par sondage et à des analyses. Nous avons pu nous assurer de la parfaite conformité de la comptabilité avec le bilan et le compte de résultat qui présentent correctement la situation de l'association. Tous les justificatifs des écritures ont été mis à notre disposition. Nous avons eu la possibilité de procéder à toutes les vérifications qu'il nous a paru nécessaire d'effectuer. Nous remercions vivement Claude Guignard, expert-comptable diplômé, qui a assumé la tâche de comptable, pour la bonne tenue des comptes présentés.

Les comptes de l'année 2018 se soldent par un excédent de produits de CHF 9'124. Il vous est proposé de porter ce résultat bénéficiaire en augmentation de la fortune de l'association qui passe ainsi à CHF 66'304.

En conclusion de notre vérification nous vous recommandons d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner décharge au comptable.

Vandoeuvres, le 2 mars 2019

Les vérificateurs :

Pierre-Michel Auer  
1<sup>er</sup> vérificateur



Bernadette Lagger  
2<sup>ème</sup> vérificateur



# Rapport de la coordinatrice des courses

La randonnée c'est comme la cuisine, un subtil mélange d'ingrédients et on obtient une carte alléchante ou un programme très attrayant. Comme à chaque fois, ce sont la soif de découvrir de nouveaux endroits, faire de nouvelles rencontres et de partager des moments privilégiés qui vous ont amenés à participer aux diverses randonnées proposées au programme 2018. Le choix était bien varié, 12 séjours et week-ends en Suisse, un trek en Italie et 52 sorties d'une journée. Le programme papier vous a offert 65 randonnées et 17 sorties supplémentaires organisées directement sur notre site. 6 courses ont été annulées pour des raisons d'une mauvaise météo ou d'une météo trop incertaine. C'est toujours une décision difficile à prendre.

2018	Nbre de courses	*	Nbre de randonneurs	**	Nbre de randonneurs	***	Nbre de randonneurs	****	Nbre de randonneurs	Nbre de randonneurs
Programme	65	11	274	16	265	27	516	8	71	1174
Supplémentaire	17	6	58	1	96					154
									Total 2018	1328

A la lecture du tableau, on constate que ces randonnées additionnelles, surtout des \* et \*\* étoiles commencent à trouver leur public. Ces dernières ont lieu en majorité le mercredi et permettent ainsi d'attirer un public différent de celui des dimanches.

C'est avec la sortie à Plaine Joux que la saison 2018 a débuté. C'est l'occasion de tester son matériel et sa forme physique après les Fêtes! Cette dernière est devenue une incontournable au fil des ans tout comme le mini-séjour raquettes du début de saison.

## Mini-séjour raquettes: 10 ans

En 2008, Jean-Philippe et Astrid organisaient le premier mini-séjour raquettes. Un succès qui n'a fait que grandir au fil des années pour arriver au 10ème, du 17 au 21 janvier 2018 avec 24 participants, un record.

Ci-dessous le compte-rendu de ce séjour:

« 5 jours de mauvais temps, 5 jours de bourrasque de neige, 5 jours de tempête, 3 jours de visibilité quasi nulle, 1 jour avec une petite éclaircie de 10 min., 1 jour sans précipitation, mais aussi 5 jours dans un hôtel sympa, 5 jour de wellness (sauna et hammam), 5 jours avec de très copieux petits-déjeuners, 4 dîners dans une salle à manger joliment décorée, 5 jours d'ambiance super sympa, 5 sorties raquettes malgré la météo et enfin une belle soirée d'anniversaire, avec discours, cadeaux, Prosecco et Forêt Noire! Finalement un séjour qui restera dans les mémoires par ses conditions exceptionnelles.

## L'Arboretum au fil des saisons

Christiane et Virginie proposaient 4 sorties à l'Arboretum, une pour chaque saison avec un concours de photos comme fil rouge. Vous avez été 96 à participer aux 4 randonnées proposées, 11 participants ont envoyé 21 photos pour le concours. Ces photos ont fait

l'objet d'un vote lors de la soirée de fin d'année et les gagnantes ont reçu un bon de Cactus Sports ainsi qu'un sac et un gobelet au logo de GenèveRando.

Le froid et la bise resteront gravés dans toutes les mémoires des participants à la sortie d'hiver avec un pique-nique express et un café prolongé avant de reprendre le bus du retour. Au printemps, changement de décor, la nature se réveille, que du bonheur. C'est la canicule qui s'est invitée à la sortie d'été. Pause-déjeuner au bord de l'étang sous les arbres et, au retour arrêté, les pieds dans l'eau, avant de retrouver la fournaise urbaine. La sortie d'automne a profité d'une température agréable pour visiter un peu plus longuement l'Arboretum et de profiter de son exposition de sculptures en plein air « Arborescences ».

### **La Chaux-de-Fonds – Le Saut du Doubs (NE)**

20 personnes au départ de cette randonnée qui devait se terminer avec une traversée en bateau avant le train du retour. Un incident a complètement bouleversé la journée. Une des participantes est tombée. Comme il s'est révélé impossible de la relever sans risques, c'est donc la Rega qui est intervenue. La participante s'en sort avec une fracture de la cheville. Vraiment pas de chance pour une première sortie avec GenèveRando. La pluie et l'orage arrivant Catherine et Astrid ont pris la décision de rentrer à la Chaux-de-Fonds par un chemin plus facile au grand soulagement des participantes encore sous le choc de l'incident.

### **Trek dans les Dolomites (I)**

11 personnes sous la houlette de Irmgard et d'un accompagnateur professionnel pour ce trek en terre inconnue! Temps en général nuageux avec un bon ensoleillement. Des sentiers excellents et des cabanes très confortables, et de bons repas.

Un des participants a fait une mauvaise chute qui a nécessité l'intervention des secours. Le diagnostic est sans appel: fracture du coude et opération programmée à Genève.

Tout le groupe est rentré ensemble.

Malgré l'incident malheureux, les participants ont eu beaucoup de plaisir durant ce trek et ont été éblouis par la beauté des paysages, de la flore et de la faune.

Voilà un bref résumé des randonnées proposées lors de cette année.

Nous avons dû déplorer deux incidents et ceux-ci malgré une préparation très consciencieuse de la course et du trek. Personne n'est à l'abri d'un incident et il faut garder en mémoire que le risque zéro n'existe pas. La sécurité est un élément essentiel lors des sorties et c'est également une préoccupation majeure de tout instant, surtout pour les sorties hivernales avec les risques de plus en plus nombreux d'avalanches.

Je terminerai ce rapport en remerciant tous les responsables et adjoints de course qui oeuvrent sans relâche, année après année, afin de vous offrir un programme attractif et vous, chers membres, pour votre participation sans failles.

Christiane Linemann  
*Coordinatrice des courses*

# Procès-verbal de la 45<sup>e</sup> assemblée générale de GenèveRando

tenue le samedi 21 avril 2018

à la Maison du Terroir, route de Soral 93, 1233 Bernex

Paul Everett, président, ouvre l'assemblée à 10h15. Il constate que l'assemblée a été convoquée dans les délais prévus par l'art. 12 des statuts.

Cette convocation porte l'ordre du jour de la séance. L'assemblée est donc valablement constituée. Elle regroupe environ 70 membres et peut valablement délibérer sur tous les objets qui sont de son ressort.

Puis il souhaite la bienvenue à M. Louis Willemin et Mme Agnès Vieux de Jura Rando, aux membres d'honneur présents: MM. Jean-Claude Cima et Christophe Schulé; il excuse Mme Nadia Costantinidi, membre d'honneur, et termine en saluant tous les membres présents. Il a un remerciement particulier pour Arlette Chevalier et Hélène Haller qui ont œuvré à l'accueil.

Une minute de silence est demandée pour les membres disparus durant l'année 2017.

Paul donne ensuite la parole à Luc Deley de la DGAN, service Infrastructures pédestres et activités de plein air, division du DETA (Département cantonal de l'environnement, des transports et de l'agriculture). Celui-ci, après un bref historique de la Maison du Terroir, décrit son but et ses activités. Elle a entre autres pour objet de mettre en valeur les produits agricoles genevois et notamment ses vins. Elle offre d'ailleurs ces derniers pour l'apéritif et les mets à disposition pour le repas. Paul le remercie.

Le président passe ensuite à l'ordre du jour.

Jean-Claude Cima demande la parole pour déposer une motion d'ordre: contrairement à l'art. 13 des statuts, l'ordre du jour reçu avec la convocation ne prévoit pas que l'assemblée se prononce sur le budget. Le président en prend note. L'assemblée sera appelée à se prononcer sur le budget au point 10 de l'ordre du jour.

## 1. Désignation des scrutateurs

Paul demande 2 personnes pour fonctionner comme scrutateurs. Jean-Philippe Mollard et Christophe Schulé se proposent et sont acceptés.

## 2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 mai 2017

Paul demande à l'assemblée d'approuver ce procès-verbal, que les participants ont trouvé dans le rapport annuel 2017 avec la convocation à l'assemblée. Jean-Claude Cima prend la parole et demande qu'une correction soit apportée au procès-verbal, au point 4. Rapport technique (page 24 du rapport annuel) qui dit « La partie en dur des chemins de randonnée s'élève à 6%, difficile à réduire. » C'est faux; en réalité la partie dure est de 60%. Cette correction est acceptée et le procès-verbal sera rectifié: « La partie en dur des chemins de randonnée s'élève à 60%, difficile à réduire. » Pour le surplus, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### 3. Rapport du président

D'entrée Paul souligne qu'il ne va pas commenter ce qu'il a écrit dans le rapport. Il rappelle toutefois que nous sommes toujours à la recherche d'un(e) trésorier(ère) et que, dans l'intervalle, nous avons mandaté Stéphanie Portal pour la gestion de la trésorerie. Il fait part également du manque de chefs pour les courses de 1 étoile ; il n'est lui-même pas disposé à assumer cette tâche. Ces courses attirent cependant passablement de membres et il faudrait pouvoir les développer.

Il remercie Christophe de tout le travail accompli en tant que webmaster remplaçant pour mettre en place le nouveau site.

Il a été procédé sur le site à deux sondages : l'un sur ce nouveau site et l'autre pour connaître les désirs des membres et leurs remarques sur les randonnées. Trop peu de membres ont répondu à ces sondages. Sans connaître les avis des membres, il est difficile de satisfaire leurs désirs.

### 4. Rapport technique

François Niggli se présente brièvement. Il rappelle qu'il est mandaté par GenèveRando comme responsable technique, et qu'il a comme tâches, d'une part pour l'Etat à travers GenèveRando et d'autre part pour GenèveRando elle-même, entre autres le maintien des infrastructures, la valorisation du réseau pédestre du canton de Genève et l'organisation et le contrôle du balisage. Il se dit très satisfait de ses relations avec l'Etat et avec le comité qu'il remercie de la confiance qui lui est accordée. François présente toute une série de diapositives qui éclairent son activité et ses diverses réalisations.

La randonnée permet de profiter de la nature, de ses paysages, des cours d'eau. Il souligne la synergie entre protection de la nature et randonnée.

Il revient sur le projet phare de l'année 2017 : la Journée cantonale sur les chemins de randonnée qui s'est déroulée en juillet dans les bois de Versoix et qui a ainsi permis à 500 personnes, de tous milieux, de découvrir la richesse de la campagne genevoise. Le succès ayant été au rendez-vous, une deuxième édition a été mise sur pied et se déroulera le 28 avril prochain. François invite l'assemblée à y participer et à prendre un flyer qui se trouve à disposition à l'entrée.

Il revient ensuite sur la Journée sans ma voiture qui s'est tenue en même temps que la « Saga des Géantes » à Genève. Notre stand a remporté un grand succès parmi une population très diversifiée.

La Journée gourmande, enfin, dont le parcours est balisé par GenèveRando a attiré pas moins de 600 personnes sur 2 jours. La prochaine édition est programmée pour le week-end du 18 au 19 août prochain. Il invite les membres intéressés à s'inscrire rapidement, le nombre de places étant limité.

2017 a vu l'édition de la Carte interactive du Terroir. Il s'agit d'un projet novateur qui montre les points d'intérêts du canton.

Il relève enfin la parution d'un encart sur Genève dans le magazine « RANDONNER. CH », dans son édition de mai 2017, qui propose 4 randonnées entre ville et campagne. Un grand travail est accompli concernant la mise au point des infrastructures, leur entretien ainsi que le renforcement de la planification. En 2017, l'Etat a remplacé deux passerelles dans les gorges du Roulave, travail qui a nécessité l'intervention d'un hélicoptère.



D'autres remises en état sont planifiées. S'agissant des sentiers et du balisage, le canton compte 350 km de sentiers inlassablement contrôlés par les baliseurs bénévoles de GenèveRando. Il les remercie de leur travail. Il a été reçu 375 annonces de problèmes en 2017. Paul et Daniel ont effectué 300 interventions sur le terrain.

Le nouveau plan directeur cantonal du réseau des chemins arrive au bout de sa phase préparatoire et de consultation; il sera adopté très prochainement par le Conseil d'Etat. Le travail ne manque pas: enquêtes publiques et techniques, mise en oeuvre du plan directeur, amélioration des chemins, mise à jour de la signalisation.

Jean-Claude Cima remercie François de son travail mais regrette la lenteur d'action pour les demandes de correction signalées. François rappelle qu'il s'agit de bénévoles; par ailleurs il n'est malheureusement pas toujours possible d'intervenir immédiatement. Jean-Claude Cima demande encore si le comité a pris position par écrit sur le nouveau plan directeur; il revient enfin et insiste sur le problème du chemin de la Vy-Brand, à Avully, dont le goudronnage doit être enlevé, pour savoir ce qui a été entrepris. En 2012 l'Etat avait une subvention pour refaire ce chemin avec des plots.

Luc Deley répond que, pour le plan directeur, GenèveRando s'est manifesté comme les autres intervenants lors d'une enquête publique. S'agissant de la Vy-Brand il a répondu par écrit à Jean-Claude Cima qui assure qu'il n'a rien reçu...

Au sujet de ce dégoudronnage, François ajoute qu'il est impossible actuellement et qu'il a accepté cette réponse reçue du département.

Jean-Claude Cima déclare encore qu'il apprécierait davantage le «Billet du président» en tête du rapport annuel si, au lieu d'être consacré à ses premiers pas de spéléologue, il était dédié aux projets de GenèveRando.

## **5. Rapport de la coordinatrice des courses**

Christiane donne quelques chiffres. En 2017 il a été proposé 90 randonnées qui ont attiré 1226 participants, ce qui donne une moyenne de 14 personnes par sortie, loin du record de 2013 avec une moyenne de 25 personnes pour 54 randonnées proposées. Elle ne pense pas que l'intérêt faiblit mais il faut encore bien voir la nature des randonnées; par ailleurs, plus il est proposé de randonnées moins il y a de participants par randonnée.

Christiane souligne les bienfaits de la randonnée sur notre santé aussi bien physique que mentale. Elle donne quelques idées pour intégrer la randonnée dans notre quotidien.

Elle revient brièvement sur le sondage relatif aux randonnées et remercie chaleureusement les 71 membres qui ont pris le temps d'y répondre. Elle cite quelques réponses parmi bien d'autres: les chiens sans contrôle, la traversée de troupeaux, notamment, sont considérés comme dérangeants. Parmi les attentes on trouve des sorties didactiques et des sorties pour enfants. Elle commente brièvement la demande de sorties adaptées aux familles et rappelle que GenèveRando en a mis au programme, sans succès. Par ailleurs la moyenne d'âge de nos membres n'est pas vraiment celle de jeunes parents.

Elle termine en remerciant tous les chefs de courses et adjoints pour leur dévouement et pour le temps consacré à chercher de nouveaux buts et itinéraires afin de présenter année après année un programme toujours différent.

Après ces propos, Paul prend la parole pour parler du coût des transports. Lorsqu'on prend en considération la réduction apportée par l'abonnement ½ tarif et la possibilité d'acheter des cartes journalières à bas prix, ainsi que des billets dégriffés, comportant il est vrai certains contingences, le coût des transports devient tout à fait raisonnable. Il faut profiter de ces offres.

Il insiste encore sur le fait qu'il limite le nombre de participants à ses courses pour des raisons pratiques mais qu'il n'est pas rigide et qu'il est prêt à accepter des personnes en plus ; il n'a encore refusé personne. Il invite chacune et chacun à consulter le site régulièrement pour y voir les courses supplémentaires qui sont régulièrement organisées. Il remercie enfin, une nouvelle fois, Christophe de son activité très appréciée de webmaster remplaçant et l'invite à prononcer quelques mots.

Christophe parle alors brièvement de la transition sur notre nouveau site, qui s'est bien déroulée. Ce site s'adresse à nos membres et à toute personne intéressée. Les membres qui ont répondu au sondage de fin d'année ont donné 4,4 points sur 5 pour le nouveau site et 4,5 points sur 5 pour la Newsletter.

## **6. Rapport financier**

Claude rappelle tout d'abord que GenèveRando a terminé l'année 2017 avec une petite perte de CHF 340 mais il s'écarte résolument des comptes officiels pour présenter de manière plus claire et plus détaillée, au moyen de diapositives, la situation financière de l'association et surtout la répartition des dépenses par secteur d'activité. Il commente les diapositives présentées et chacun peut voir comment les diverses activités ont été financées et de manière précise toutes les dépenses de l'année. Cette présentation a demandé un gros travail d'analyse et de préparation.

Christophe Schulé demande ce que représente le montant de CHF 34 000 de balisage financé par Suisse Rando. Claude répond que ce sont les prestations de François. Luc Deley précise que, en ce qui concerne le balisage, le matériel est à charge de l'Etat et que le petit outillage et les autres frais des baliseurs sont pris en charge par le fonds balisage. Jean-Claude Cima se déclare surpris que l'affiliation de GenèveRando à Genève Montagne, comme il ressort du détail des dépenses financées par le fonds Suisse Rando, n'ait pas été communiquée à l'assemblée. Paul répond que cette affiliation, au demeurant autorisée par Suisse Rando, correspond à la nécessité d'un regroupement de la vingtaine de clubs de montagne actifs à Genève. Il n'est cependant pas question de participer au financement de projets hors de nos moyens, si tel devait être le cas.

## **8. Rapport des vérificateurs des comptes**

Bernadette Lager, 1<sup>re</sup> vérificatrice, lit le rapport des vérificateurs et demande à l'assemblée d'approuver les comptes et d'en donner décharge au comptable.

## **9. Discussion sur des rapports**

La discussion ayant déjà eu lieu lors de la présentation des différents rapports, la parole n'est plus demandée.

## **10. Approbation des comptes**

Les comptes sont approuvés à l'unanimité avec une abstention.

Jean-Claude Cima revient sur le budget. Claude lui répond que le compte de résultat de l'année 2017, présenté dans le rapport, comporte pour chacune des rubriques des prévisions budgétaires 2018. Pour une association telle que GenèveRando il n'est pas possible d'établir un budget. Nous n'avons pas de possibilités d'influencer les produits et quant aux charges, elles sont pour la plupart fixes et devront de toute manière être assumées. Les charges variables, telles que notamment la promotion de la randonnée, sont couvertes par le fonds Suisse Rando. Plus qu'un budget, il s'agit donc de prévisions budgétaires.

Le président demande l'approbation de ces prévisions budgétaires. L'assemblée les approuve à l'unanimité.

### **11. Décharge au comité et au trésorier**

L'assemblée donne la décharge à l'unanimité.

### **12. Election comité et vérificateurs des comptes**

Paul relève l'important travail de Christiane pour GenèveRando. Il la remercie et propose à l'assemblée de la nommer officiellement vice-présidente. L'assemblée donne son accord par applaudissements. Puis il propose Irmgard Flörchingen comme nouvelle membre du comité. Elle reprendra la gestion du site en septembre prochain. L'assemblée accepte cette nomination par applaudissements. Suite à son élection au comité, Irmgard ne peut plus fonctionner comme vérificatrice des comptes et doit être remplacée ainsi que Françoise Schweitzer, qui a donné sa démission. Il demande 2 volontaires pour les remplacer. Christophe Schulé et Marguerite Cantat se proposent. L'assemblée donne son accord à l'unanimité. Pour 2018 Pierre-Michel Auer sera le 1<sup>er</sup> vérificateur, Bernadette Lagger 2<sup>e</sup> vérificateur, Christophe Schulé 1<sup>er</sup> suppléant et Marguerite Cantat 2<sup>e</sup> suppléante.

### **13. Fixation de la cotisation 2019**

Paul propose de laisser les cotisations en l'état, à savoir CHF 35 pour les membres individuels, CHF 60 pour les couples et CHF 125 pour les membres collectifs. L'assemblée donne son accord à l'unanimité.

### **14. Présentation du projet Suisse Rando «Reconnaisable comme une unité»**

Claude et François présentent brièvement le nouveau projet de Suisse Rando de réunir toutes les associations cantonales sous une même appellation Suisse Rando suivie du nom du canton: pour nous ce serait donc Suisse Rando Genève, au lieu de Genève-Rando. Un nouveau logo, identique pour toutes les associations cantonales, devrait remplacer les logos actuels. Cette démarche a pour but de donner à la randonnée, en Suisse, une meilleure vitrine et ainsi de mieux se profiler. Chaque association resterait indépendante, comme jusqu'ici. Il faut tout de même rappeler que Suisse Rando est elle-même une association dont les membres sont les associations cantonales. Ce projet comporte des éléments positifs mais également négatifs, qu'ils relèvent succinctement. Mais ce projet n'avance que lentement et tous les problèmes ne sont pas résolus. Une nouvelle réunion aura lieu le 22 mai prochain à Berne afin de tenter de trouver des

solutions aux points de désaccord qui existent encore entre certaines associations cantonales et Suisse Rando.

Claude précise encore que, lorsque la représentante de Suisse Rando est venue à Genève présenter le projet il a eu d'abord un sentiment de rejet mais, après réflexion, il trouve que présenter la randonnée comme une unité en Suisse, sous le nom unique de Suisse Rando mais avec la notation claire d'appartenance cantonale, constitue une bonne solution. Le comité partage ce point de vue. Mais pour le moment rien n'est encore définitif et les discussions se poursuivent.

Paul demande à l'assemblée si elle donne son accord à la poursuite des discussions. Il ne se manifeste aucun avis contraire.

## **15. Propositions individuelles.**

Paul passe alors au dernier point de l'ordre du jour qui sont les propositions individuelles. Le comité en a reçu deux dans les délais statutaires, l'une de Christophe Schulé et l'autre de Jean-Claude Cima.

– Proposition de Christophe du 16 mars 2018 :

Christophe lit sa proposition qui demande que « GenèveRando, via son comité, s'engage au travers d'un soutien financier pour la réalisation d'une ou deux places de pique-niques couvertes dans le Canton ». Il considère en effet que dans le canton de Vaud il y a presque partout des refuges en forêt alors qu'à Genève il n'y a pratiquement rien. Il cite 3 couverts, dont ceux du Bois de Versoix. Paul indique que le nouvel abri à Versoix de 40 m<sup>2</sup> à coûté la bagatelle de CHF 90'000.– et que pour le moment GenèveRando n'a pas les moyens de financer un tel projet. Il faut également penser à l'entretien, vu que nous serions propriétaires. Il ajoute que le comité n'est pas totalement contre mais qu'il va étudier le projet. Il pourrait s'agir d'une réalisation pour le 50<sup>e</sup> anniversaire de GenèveRando. Marguerite Cantat propose que le comité envoie une lettre à l'Etat pour lui soumettre le projet.

Claude parle des couverts dans le canton de Vaud et précise que ces derniers sont généralement construits par les communes et entretenus par ces dernières également. Christophe reprend la parole et dit que nous pouvons également envisager un financement participatif.

En conclusion Paul déclare que le comité accepte cette proposition qui fera l'objet d'une étude. Il n'est pas procédé à un vote.

– Proposition de Jean-Claude du 3 avril 2018 :

Jean-Claude lit sa lettre qui, après diverses considérations, « propose à l'assemblée générale l'abrogation de la taxe « dite d'organisation » de CHF 3.– pour les randonnées dans le canton ».

Après un bref échange de commentaires Paul demande un vote. Un comptage précis n'est ni demandé ni effectué car une majorité évidente refuse l'abrogation de la taxe. Cette proposition n'est donc pas acceptée.

L'ordre du jour étant épuisé et la parole n'étant plus demandée Paul clôt l'assemblée à 12h30 et invite chacune et chacun à se rendre sur la terrasse pour un apéritif au soleil.



# STATUTS - GenèveRando

## I. DENOMINATION

**Art.1:** GenèveRando, fondée le 15 février 1973 - est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle est une section cantonale de Suisse Rando, anciennement Fédération suisse de tourisme pédestre.

## II. SIEGE

**Art. 2:** GenèveRando a son siège à Genève.

## III. BUT

**Art. 3:** GenèveRando a pour but:

- a) d'organiser des randonnées pédestres sous la forme d'excursions et de séjours;
- b) de contribuer au développement du réseau des chemins de randonnée pédestre et à son balisage;
- c) de collaborer avec l'Etat, ses services, les communes, l'office du tourisme, les sociétés de développement et les particuliers dans toute entreprise favorisant le tourisme pédestre;
- d) d'exécuter les tâches qui lui sont déléguées par l'Etat au sens de la Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR);
- e) de collaborer à l'édition de cartes et guides utiles aux randonneurs;
- f) de prendre toute initiative et d'entreprendre toute démarche dans l'intérêt des randonneurs;
- g) de soutenir les efforts visant à protéger la nature, en particulier les lieux propres à la randonnée pédestre.

## IV. MEMBRES ET COTISATIONS

**Art. 4:** GenèveRando comprend des membres individuels, des membres collectifs et des membres d'honneur.

**Art. 5:** La qualité de membre individuel ou de membre collectif s'acquiert par le versement de la première cotisation. La qualité de donateur ou légataire ne donne pas droit à celle de membre.

**Art. 6:** L'assemblée générale nomme membre d'honneur toute personne qui a rendu des signalés services à GenèveRando. Les membres d'honneur sont exonérés du paiement des cotisations.

**Art. 7:** L'assemblée générale fixe le montant des cotisations; elles sont annuelles et payables au début de l'année.

**Art. 8:** Toute démission doit être remise par écrit, avant le 31 décembre, pour l'année suivante.

## V. ORGANISATION

**Art. 9:** Les organes de GenèveRando sont l'assemblée générale des membres individuels et des délégués des membres collectifs;

- a) le comité;
- b) les vérificateurs des comptes.

## VI. ASSEMBLEE GENERALE

**Art. 10:** L'assemblée générale a lieu une fois par an, en principe au printemps.

**Art. 11:** Des assemblées générales extraordinaires peuvent être convoquées par le comité ou à la demande du cinquième des membres, chaque membre collectif comptant pour deux membres.

**Art. 12:** La convocation se fait par avis individuel, vingt-et-un jours avant l'assemblée générale; elle porte l'ordre du jour de la séance.

**Art. 13:** L'assemblée générale:

- a. nomme le président, les membres du comité et les vérificateurs des comptes, ainsi que, le cas échéant, les membres d'honneur;
- b. se prononce sur le rapport annuel, sur les comptes et le budget ainsi que sur d'autres questions qui lui sont soumises par le comité ou par des membres;
- c. fixe le montant des cotisations.

**Art. 14:** Les propositions des membres doivent être communiquées par écrit au président, au moins quinze jours avant la date fixée pour l'assemblée générale. Les propositions faites en cours d'assemblée et nécessitant une prise de position de celle-ci ne sont mises en discussion qu'avec l'accord des deux tiers des membres présents.

**Art. 15:** Les votes se font à la majorité des voix représentées à l'assemblée, à main levée, à moins que le bulletin secret ne soit demandé par le cinquième des membres présents. En cas d'égalité de voix, le président les départage. Chaque membre collectif a droit à deux voix.

## VII. COMITE

**Art. 16:** Le comité se compose du président et d'au moins six membres. Ils sont élus pour trois ans et sont rééligibles trois fois consécutivement.

**Art. 17:** Les membres du comité agissent bénévolement et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement. D'éventuels jetons de présence ne peuvent pas excéder ceux versés pour des commissions officielles de l'Etat.

**Art. 18:** Pour les activités qui excèdent le cadre usuel de la fonction, chaque membre du comité peut recevoir un dédommagement approprié.

**Art. 19:** Le comité se constitue lui-même. Il peut nommer des commissions pour des études et des travaux spéciaux.

**Art. 20:** Le comité assume les tâches qui incombent à l'association.

**Art. 21:** L'association est valablement engagée par la signature du président ou du vice-président et d'un autre membre du comité.

**Art 22:** Les employés rémunérés de l'association ne peuvent siéger au comité qu'avec une voix consultative.

**Art. 23:** Les décisions du comité se prennent à la majorité des membres présents. En cas d'égalité des voix, le président les départage.

### **VIII. VERIFICATEURS DES COMPTES**

**Art. 24:** La commission de vérification annuelle des comptes comprend deux vérificateurs, choisis hors comité, et deux suppléants. En règle générale chaque membre de la commission est nommé pour quatre ans et fonctionne comme suppléant pendant deux ans. La commission se renouvelle en principe d'un membre chaque année.

### **IX. FINANCES**

**Art. 25:** Les ressources de l'association se composent:

- a) des cotisations des membres;
- b) de subventions;
- c) de legs et dons;
- d) des taxes d'organisation;
- e) de toute autre recette éventuelle.

### **X. DISPOSITIONS GENERALES**

**Art. 26:** L'année comptable correspond à l'année civile.

**Art. 27:** Les obligations de l'association ne sont garanties que par ses biens. Toute responsabilité des membres est exclue.

**Art. 28:** Le comité fixe les indemnités accordées aux personnes qui assument les tâches de l'association.

### **XI. MODIFICATION DES STATUTS ET DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION**

**Art. 29:** Une assemblée générale peut voter une modification des statuts qui doit avoir été portée à l'ordre du jour. Dans ce cas les décisions sont prises à la majorité des trois quarts des voix représentées.

**Art. 30:** La dissolution de l'association ne peut être décidée que par la majorité des trois quarts des membres. Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée générale doit être convoquée dans le délai d'un mois, la décision pourra être prise alors à la majorité des trois quarts des voix représentées.

**Art. 31:** En cas de dissolution de l'association, l'assemblée se prononce, sur proposition du comité, sur l'emploi de l'actif de l'association. Celui-ci sera entièrement attribué à une institution poursuivant un but d'intérêt public analogue à celui de l'association et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.

**Art. 32:** Les présents statuts ont été approuvés par l'assemblée générale du 21 avril 2012, en modification de ceux du 31 mars 2007. Ils entrent immédiatement en vigueur.

Paul Everett  
Président







Courriel: [info@geneverando.ch](mailto:info@geneverando.ch)

Site internet: [www.geneverando.ch](http://www.geneverando.ch)

Adresse postale: GenèveRando, 1200 Genève

© Reproduction même partielle interdite  
sans l'accord de GenèveRando

imprimé en  
**suisse**

La marque de la gestion  
forestière responsable  **FSC**



[info@geneverando.ch](mailto:info@geneverando.ch)  
[www.geneverando.ch](http://www.geneverando.ch)

